

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

BILAN ACTIF

ACTIF	31/12/2017	31/12/2016
Actif Non Courant	1 376 019	1 214 269
Ecart d'Acquisition	11 903	13 603
Immobilisations en non valeur	-	0
Immobilisations Incorporelles	9 614	8 356
Immobilisations Corporelles	1 332 036	1 174 541
Immobilisations Financières	19 668	16 326
Ecarts de conversion Actif		
Titres mis en équivalence	2 785	1 361
	-	-
Impôts Différés Actif	13	82
Actif Courant	839 108	664 235
Stocks et Encours	183 755	115 507
Clients et Comptes Rattachés	361 120	262 601
Autres Créances et Comptes de Régularisation	223 120	169 870
Valeurs Mobilières de Placement	58	58
	-	-
Ecarts de conversion Actif		
Disponibilités	71 056	116 200
Total Actif	2 215 127	1 878 504

BILAN PASSIF

PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres Part du Groupe	773 723	727 934
Capital	198 000	198 000
Prime d'émission	166 980	166 980
Réserves	219 024	192 351
Résultat net de l'exercice	189 525	170 619
Ecart de conversion	194	15
Intérêts Minoritaires	9 806	6 818
Capitaux Propres assimilés		
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Passif Non Courant	569 619	381 960
Emprunts et Dettes Financières	526 348	340 006
Impôts Différés Passif	43 272	41 954
Provisions durables pour risques et charges		
Ecarts de conversion passif		
	-	-
Passif Courant	861 979	761 793
Fournisseurs et Comptes Rattachés	231 309	196 506
Autres Dettes et Comptes de Régularisation	317 377	288 968
Autres provisions pour risques et charges		
Ecarts de conversion Passif		
	-	-
Trésorerie PASSIF	313 293	272 159
Total Passif	2 215 127	1 878 504

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

KMAD

(en milliers de dirhams)	CAPITAL	Primes	Réserves consolidées	Résultat consolidé PG	Intérêts minoritaires	Ecart de conversion	Total CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres consolidés au 31/12/2016	198 000	166 980	192 351	170 619	6 818	15	734 751
Affectation du résultat 2016			170 619	170 619			
Distribution par la société consolidante			148 500				148 500
Distributions versées aux minoritaires			1 245		1 019		2 264
variation de périmètre							
Résultat consolidé				189 525	3 713		193 238
Augmentation de capital			5 440				5 440
Ecart de conversion			360		294	210	864
Capitaux propres consolidés au 31/12/2017	198 000	166 980	219 024	189 525	9 806	195	783 529

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

Nature (en milliers de dirhams)	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 953 927	1 687 853
* Chiffre d'affaires	1 951 328	1 686 394
* Autres produits d'exploitation	2 600	1 459
CHARGES D'EXPLOITATION	1 638 954	1 403 558
* Achats consommés	617 353	490 135
* Charges externes	483 666	418 873
* Impôts et taxes	165 645	147 736
* Charges de personnel	203 653	184 697
* Autres charges d'exploitation	2 436	2 844
* Dotations d'exploitation	166 201	159 272
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	314 973	284 295
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	- 26 790	- 20 079
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	288 182	264 216
CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	6 950	- 1 099
* Impôts sur les résultats	94 789	86 354
* Impôts sur les résultats différés	1 388	1 429
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	198 955	175 334
* Quote part des résultats des entreprises mises en équivalence	- 4 016	- 679
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1 700	1 700
* Reprises sur écarts d'acquisition négatif	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	193 238	172 955
INTERETS MINORITAIRES	3 713	2 336
RESULTAT NET PART DU GROUPE	189 525	170 619
Résultat par action	95,72	86,17

TALBEAUX DE FINANCEMENT DE LA PERIODE

Flux de trésorerie liés à l'activité (en milliers de dirhams)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net des sociétés consolidées	193 238	172 955
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	-	-
- Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	159 035	142 302
- Variation des impôts différés	1 388	1 429
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	115	322
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	4 016	679
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	357 564	317 043
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 160 967	114 340
Flux net de trésorerie généré par l'activité	196 596	431 384
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	- 316 158	- 289 126
Cessions d'immobilisations	184	497
Incidence des variations de périmètre	- 3 107	- 7 480
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 319 081	- 296 109
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 150 764	- 118 800
Emissions de prêts nettes des remboursements	- 235	- 13 695
Subvention d'investissement	-	-
Augmentation de capital en numéraire	-	-
Emissions d'emprunt nettes des remboursements	186 342	13 280
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	35 343	- 119 215
Incidence des variations des monnaies étrangères	864	-
Variation de trésorerie nette	- 86 278	- 16 060
Trésorerie nette d'ouverture	- 155 960	- 172 020
Trésorerie nette de clôture	- 242 238	- 155 960

ATTESTATION

Fidarc
Grant Thornton
L'instinct de la croissance
47, Rue Allal Ben Abdellah
5ème étage Casablanca
Maroc

EY
Building a better
working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

GRUPE LES EAUX MINÉRALES D'OULMES S.A.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION PROVISOIRE
DES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2017

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès et de ses filiales (GRUPE LES EAUX MINÉRALES D'OULMES) comprenant le bilan consolidé, le compte de produits et charges consolidé, le tableau des flux de trésorerie et l'état de variation des capitaux propres relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 783.529 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 193.238.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés ci-joints, ne donnent pas une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société arrêtés au 31 décembre 2017, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 15 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Associé

ERNST & YOUNG
Hicham DIOURI
Associé

■ PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

A - PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'Annexe III.2.A. de la circulaire de l'AMMC qui fixe le contenu de l'information proforma et l'Annexe III.2.I. portant sur les États de synthèse annuels.

B - MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les méthodes de consolidation appliquées dépendent du type de contrôle liant l'entreprise concernée à la maison-mère :

Intégration globale (IG) : Cette méthode est appliquée lorsque le Groupe détient un contrôle exclusif sur sa filiale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. La méthode de l'intégration globale permet de répartir le résultat et les capitaux propres entre les intérêts du Groupe et les intérêts hors Groupe (intérêts minoritaires).

Intégration proportionnelle (IP) : Cette méthode s'applique aux entreprises soumises au contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord. La méthode de l'intégration proportionnelle consiste à intégrer uniquement les pourcentages d'actifs, de passifs, de charges et de produits revenant aux seuls intérêts du Groupe.

Mise en équivalence (MEE) : Cette méthode s'applique aux entreprises sur lesquelles le Groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La méthode de la mise en équivalence consiste à valoriser les titres de participation de l'entreprise consolidée en fonction des capitaux propres de celle-ci, la quote-part de résultat de la filiale étant prise en compte dans le résultat consolidé.

C - PÉRIMÈTRE ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Les Eaux Minérales d'Oulmès (LEMO) et ses filiales :

Entité	Activité	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Eau Technologie Environnement "ÉTÉ"	Captage, exploitation, industrie et commerce de toutes sortes de boissons	Intégration globale	55%	55%
OULMÈS DRINKS DEVELOPMENT "ODD"	Extraire fabriquer importer et exporter embouteiller promouvoir et distribuer tout type de boissons	Intégration globale	100%	100%
ORANGINA MAROC	promotion et distribution de tout type de boissons appartenant au groupe Suntory Food and Beverages	Mise en équivalence	34%	34%

Eau Technologie Environnement SA (ETE)

Eau Technologie Environnement, société de droit béninois, détenue par LEMO dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement en Afrique et plus particulièrement l'Afrique Sub-saharienne. Les comptes sociaux de la société ETE ont fait l'objet d'un audit d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2016 et 2017 ayant servi de base aux travaux de consolidations.

Oulmès Drinks Development SA (ODD)

ODD est une société anonyme créée en avril 2016 et détenue à 100% par Les Eaux Minérales d'Oulmès. Son capital social est de 30 MDh. La société a pour objet la production au Maroc de tout type de boissons gazeuses et non gazeuses et notamment les marques appartenant au portefeuille du Groupe japonais Suntory Beverages & Food (SBF). ODD est le fournisseur exclusif d'Orangina Maroc dans le cadre du partenariat conclu entre LEMO et SBF.

Orangina Maroc SA (OM)

OM est une société anonyme détenue conjointement par LEMO à hauteur de 34% et SBF à hauteur de 66%. Elle a été constituée en avril 2016 et détient les licences d'exploitation au Maroc des marques du portefeuille de SBF. OM agit en tant qu'opérateur commercial pour le territoire marocain et est notamment en charge de la stratégie marketing et de la distribution des produits concernés par le partenariat LEMO-SBF.

D - CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

La monnaie fonctionnelle d'une société est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Ainsi, les comptes des filiales installées à l'étranger ont été convertis en MAD, la monnaie de présentation des états de synthèse consolidés.

E - DATE DE CLÔTURE DES EXERCICES

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 Décembre de chaque année.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2017.

F - COMPTES ET OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values...).

Les soldes bilanciers, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

G - RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

• Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non valeurs, constituées des frais préliminaires et des charges à répartir, sont annulées en consolidation, ces immobilisations constituent des charges de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées, au même titre leurs amortissements sont annulés.

• Ecarts de conversion

Les gains de change latents, comptabilisés en écarts de conversion passif dans le bilan devraient être enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent. Aussi, les écarts de conversion actifs ont été annulés en contrepartie de la provision pour risques et charges correspondante.

• Immobilisations acquises par crédit-bail

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de crédit-bail devraient être comptabilisés au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant, au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

• Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition. Cependant, lorsque ces écarts sont négatifs, ces derniers sont inscrits en provision pour risques et charges et repris sur une durée qui doit refléter aussi raisonnablement que possible les mêmes hypothèses retenues et les objectifs fixés et documentés lors de l'acquisition.

Les comptes consolidés du groupe comprennent un écart d'acquisition suite à l'entrée en périmètre de la filiale ETE, amorti sur une durée de 10 ans.

• Impôts différés

Les impositions différées résultent de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements d'homogénéisation qui ont une incidence sur la base taxable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

• Homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles :

Le retraitement d'homogénéisation des durées d'amortissement des immobilisations corporelles consiste à harmoniser la durée d'amortissement de ces dites immobilisations en fixant une durée économique au lieu d'une durée admise fiscalement.

H - RÈGLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels individuels et édictées par le Code Général de la Normalisation Comptable (C.G.N.C.).

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

• Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Elles sont constituées essentiellement des brevets, licences, logiciels et droits similaires correspondant à des dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée au bénéficiaire du droit d'utilisation. La durée d'amortissement de ces immobilisations s'étale sur 5 ans.

• Immobilisations corporelles

A leur entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont enregistrées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'entreprise pour elle-même, à leur coût de production. Ces coûts s'entendent hors TVA récupérable. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien dans la limite des taux indiqués par l'administration fiscale et admis par l'usage de la profession.

• Stock

Les stocks des matières premières sont évalués au coût d'achat et suivant la méthode du coût moyen pondéré.